Règlement du CHALLENGE SOHIER 2025

Annexe du règlement général des compétitions « Epreuves par Equipes »

Responsable : Antoine HENNEQUIN 06 74 87 92 27 : hennequin.antoine@gmail.com

Préambule

La commission Seniors arrête pour chaque épreuve la liste des équipes qualifiées et établit la composition des poules et/ou des tableaux et fait respecter les règlements définis par le comité directeur.
Tous les articles du Règlement Général Commun sont applicables pour le Challenge Départemental, il peut être téléchargé sur le site.
Tous les articles sont applicables dans la mesure où ils ne sont pas précisés dans cette « annexe ».
Aucun changement ou modification du règlement ne pourra intervenir pendant l'année en cours. Le règlement officiel de la FFT sert de guide.

1. Liste des divisions

Chaque division sera créée en fonction du poids des équipes inscrites et de la répartition géographique : poids établi en fonction du classement des 4 joueurs (les meilleurs classements de la liste de 6 maxi).
Seuls les joueurs déclarés peuvent participer à l'épreuve
Il n'y a ni montée, ni descente, en effet chaque année, la position des équipes dans les divisions étant définie par le poids des équipes

2. Organisation générale et calendrier

La commission est responsable de l'organisation du championnat.
La commission des conflits sportifs de la Ligue des Hauts-de-France gère toutes les demandes de contestations et d'application des règlements :

- Une contestation peut être émise par la commission organisatrice ou par un club participant.
- Pour être valable, une réclamation doit être mentionnée sur la « fiche d'observation ou de décision » avec indication de l'heure et signée par les 2 capitaines (et/ou par le juge-arbitre) dès la fin de la rencontre.
- Toute remarque concernant la non-application du règlement doit parvenir dans les 10 jours au plus tard suivant la rencontre, au Président de la Commission des conflits sportifs de la Ligue et au Président de la Commission Seniors plus du Comité

Le calendrier sera communiqué lors de la demande d'inscription des équipes et les dates des rencontres seront consultables sur Adoc et Ten'up, à la sortie de la constitution du Challenge.

3. Engagement des équipes

a) Inscription
L'inscription des équipes se fait via l'application ADOC. La date limite de saisie des joueurs dans la fiche équipe est fixée à la date de clôture des inscriptions. Le droit d'engagement à régler par équipe est de 43 €.

b) Composition des équipes
Le nombre de joueurs par équipe est comprise entre 4 et 6 joueurs.

Chaque équipe est composée de joueurs qui ne peuvent être inscrit que dans une seule équipe du challenge.
Les joueurs d'une équipe inscrite en Jeunes ou Seniors + inscrites dans la période « hiver » (d'octobre à mars) sont autorisés à participer au challenge Jean SOHIER.

Notion de remplaçant : cf. article 5F

c) Entente de clubs
Si un club a un nombre de licenciés insuffisant pour constituer une équipe, il pourra effectuer une demande d'entente de club avec un club voisin.
Les ententes de club sont possibles dans toutes les divisions.

Maj : 04/10/2024

4. Règle de qualification des joueurs

a) Le statut NvEQ Le nombre de joueurs ayant le statut Nouvellement Equipes (NvEQ) par équipe, est limité lors des rencontres à 1 joueur NvEQ lorsque la rencontre comprend 3 parties de simple ou moins.

b) Délai de qualification
Le joueur pourra participer à l'épreuve à la condition que sa licence soit enregistrée et validée par le club au plus tard la veille de la rencontre

c) Participation
Un joueur ayant le statut « ND » (Non déterminé) ne peut pas prendre part aux rencontres. Il doit effectuer une demande de reclassement auprès de la commission régionale de classement.
Un joueur ayant le statut « non Equipe » n'est pas autorisé à disputer des rencontres par équipes.

d) Changement de club
Pour pouvoir participer à un championnat par équipes pour le compte d'un nouveau club, l'enregistrement de la licence doit être effectué selon les modalités fixées à l'article 89 et 90 des règlements fédéraux.
Toute transmission entre le 20 et le 31 octobre est effectuée aux risques et périls du club qui n'est pas assuré de son traitement en temps utile par la ligue.

5. La rencontre

a) Horaire des rencontres

Messieurs et Dames : début des rencontres le dimanche ou jour férié entre 9 heures et 14 heures. (en cas de désaccord : 9h les dames, 14 h les messieurs) Toutefois, en cas d'accord écrit (mail) entre les 2 capitaines la rencontre pourra être avancée au samedi après-midi.

D'un commun accord entre les capitaines avec copie par mail au secrétariat auprès de Dominique Mestre cdnord@fft.fr – dominique.mestre@fft.fr
Les rencontres peuvent être avancées. Le club visité actualisera la date sur Ten'up. Une rencontre peut éventuellement être déplacé avant la journée suivante uniquement sur demande de validation au Secrétariat du Comité du Nord.

Déroulé de programmation entre clubs :

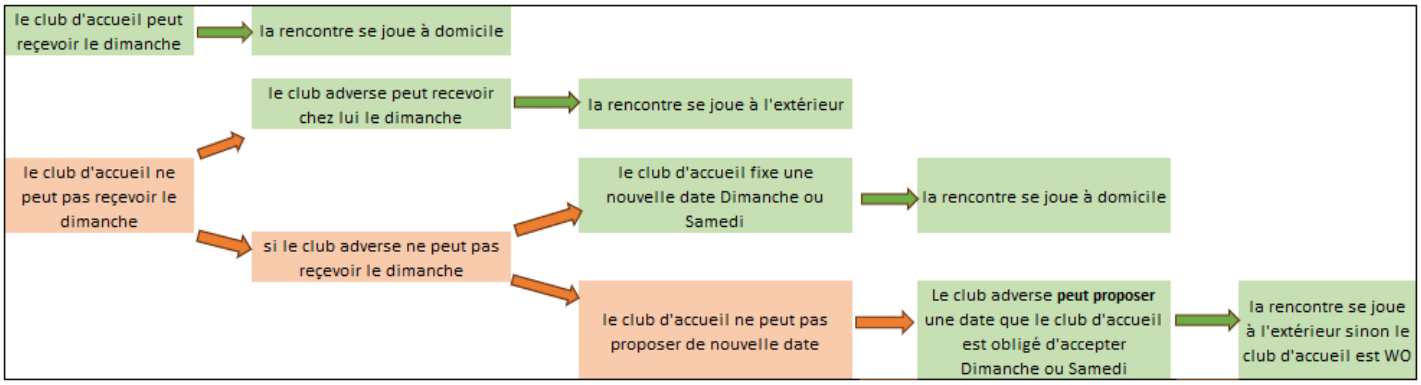

b) Documents à présenter

Les documents à présenter au juge-arbitre et/ou au capitaine de l'équipe adverse, sont :
- L'attestation de licence de l'année sportive en cours portant la mention « compétition autorisée », à jour à la date de la rencontre.
- Une pièce d'identité avec photographie, pour chacun des joueurs.

Les capitaines doivent obligatoirement s'échanger avant la rencontre la fiche de composition de leurs équipes comprenant le nom et le classement des joueurs de simple, des joueurs susceptibles de participer aux doubles, ainsi que les noms du capitaine et du capitaine adjoint, licenciés du club (ces fiches sont à conserver et seront réclamées en cas de désaccord).
Les capitaines doivent obligatoirement remplir la feuille de match avant le début des premières parties de la rencontre.

c) Terrains et balles

Le club qui reçoit, doit mettre à disposition des joueurs, au moins 2 terrains par rencontre,
Eventuellement, la rencontre pourra se disputer sur un seul terrain mais avec l'accord écrit (mail) du capitaine adverse, et après en avoir averti, par mail le responsable du championnat.

En cas de refus le club adverse peut proposer de recevoir sur 2 courts à une autre date ou accueillir d'office la rencontre à la date butoir indiquée sur le calendrier. S'il n'a finalement pas la possibilité d'accueillir la rencontre, celle-ci se jouera comme initialement prévue sur 1 seul terrain dans le club d'accueil initial.

d) Juge-arbitre/ Club d'accueil

Si la rencontre se déroule sans juge-arbitre, le club d'accueil est responsable du bon déroulement de la rencontre.
Un juge-arbitre de qualification JAE1 est préconisé.

e) Ordre des parties et format

Chaque rencontre comporte 3 simples et 1 double. Les joueurs de simple peuvent participer au double.
L'ordre est Simple 3 et 2 puis 1 et double. Cet ordre peut être modifié par le club d'accueil y compris pour le double afin de faciliter la programmation de ses terrains.
Format 1 pour les simples et format 4 pour le double Chaque simple compte 1 point, le double 2 points

Format de jeu utilisé :
Les simples se jouent sous le format 1 (3 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6/6).
Pour le double ils se jouent sous le format 4 (2 sets à 6 jeux, point décisif ; jeu décisif à 6/6, 3e set = super jeu décisif à 10 points).

Chaque équipe marque 1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.

f) Circulation des joueurs entre les équipes d'un même club

Notion de remplaçant : Aucun remplaçant n'est autorisé dans le challenge par poids. Toutefois en cas de retrait définitif d'un joueur du challenge, le responsable du challenge se réserve le droit de remplacer ce joueur par un joueur de classement proche, n'affectant pas le positionnement de l'équipe dans sa division.

g) Classement des joueurs

L'ordre des joueurs au sein de l'équipe peut évoluer à la suite de la publication d'un classement mensuel.

h) Le capitaine

Chaque équipe est représentée par un capitaine. Son nom doit être inscrit sur la feuille de composition d'équipe de simple. Le capitaine doit être licencié dans le club qu'il représente et présenter sa licence au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

i) Report ou interruption d'une rencontre

La rencontre ne peut être interrompue qu'en cas d'impossibilité absolue d'utilisation des courts (pluie, obscurité, terrain impraticable…). Elle peut également être interrompue en cas d'absolue nécessité liée à la sécurité des personnes ou à l'intégrité des biens.
En cas de reprise des rencontres et si plusieurs équipes du club reçoivent, c'est toujours l'équipe qui évolue dans la division la plus élevée qui est prioritaire. Aucun report ne sera autorisé, sauf en cas de force majeure. En cas de difficultés contacter le Responsable :

Responsable : Antoine HENNEQUIN 06 74 87 92 27 : hennequin.antoine@gmail.com

j) Forfait et disqualification

En cas de forfait d'un joueur, pour quelque raison que ce soit, avant le début de la partie à laquelle il devait participer alors qu'il figurait sur la liste officielle, le point de cette partie est attribué à l'équipe adverse.

Toute équipe incomplète à l'heure fixée pour le début de la rencontre perd cette rencontre par disqualification. Est considérée comme équipe incomplète, une équipe ne comportant pas, à l'heure fixée pour le début de la rencontre, le nombre suffisant de joueurs régulièrement qualifiés pour disputer l'ensemble des parties prévues dans le règlement de l'épreuve. La rencontre ne se joue pas.

L'équipe déclarant deux fois forfait est déclarée forfait général pour l'ensemble du challenge. De même, l'équipe étant deux fois disqualifiée, ou disqualifiée une fois et forfait une fois, est automatiquement déclarée forfait général pour l'ensemble du championnat.

Pénalité financière :
En cas de Forfait - WO, une pénalité de 30€ sera attribuée.
En cas de Forfait général, une pénalité de 60€ sera attribuée

6. Résultats des rencontres et classement

a) Saisie des résultats

La feuille de match papier est renseignée et signée par les deux capitaines qui en gardent chacun une copie (papier ou numérique). Ce document sera utile en cas de litige. A l'issue de l'épreuve, le Juge-arbitre ou à défaut le capitaine de l'équipe d'accueil, saisit la feuille de matchs dans Ten'up. **Elle doit être impérativement effectuée dans les 5 jours qui suivent la date de la rencontre. Une pénalité de 10€ sera appliquée au club pour toute feuille de non saisie durant ce délai.**

b) Classement de la poule

Pour chaque rencontre, le calcul des points se fera comme suit :

- 3 points à l'équipe ayant gagné une rencontre ;
- 2 points à l'équipe en cas de résultat nul ;
- 1 point à l'équipe ayant perdu une rencontre ;
- Moins 1 point à l'équipe qui a été disqualifiée ;
- Moins 2 points à l'équipe qui a déclaré forfait

c) Score forfaitaire

L'équipe ayant déclaré forfait ou ayant été disqualifiée lors d'une rencontre de poule se verra attribuer une défaite sur un score forfaitaire correspondant au nombre total de points qu'il y a en jeu pour la rencontre. Pour chaque match, le score pris en compte pour le calcul de la différence de sets et de jeux est de 6/0 6/0.

d) Partage en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes

Il est établi, au vu de toutes les rencontres de la poule, un classement tenant compte de la différence des scores des rencontres gagnées et perdues par chacune des équipes (par score de rencontre on entend le résultat final de la rencontre).
En cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de manches gagnées et perdues par chacune des équipes ;
Puis en cas de nouvelle égalité, de la différence des nombres de jeux gagnés et perdus par chacune des équipes.
Lorsque des équipes à égalité n'ont pu être départagées par les méthodes successives décrites ci-dessus, ces mêmes méthodes successives doivent être appliquées aux seuls résultats des rencontres les ayant opposées, avant un éventuel recours au tirage au sort.

7. Phases finales.

Organisation

Une phase finale qualificative pourra être organisée.
Les dates, lieux de réceptions seront consultables sur TEN'UP à l'issue des phases préliminaires selon la procédure suivante :
• Dans les phases à 2 poules : 1 finale directe le vainqueur Poule A reçoit le vainqueur de la poule B
• Dans les phases à 3 poules : le vainqueur Poule A reçoit le vainqueur de la poule B en ½ finale.
Le vainqueur A/B reçoit le vainqueur de la poule C en finale.
• Dans les phases à 4 poules : Le vainqueur Poule A reçoit le vainqueur de la poule B et le vainqueur poule C reçoit le vainqueur de la poule D en ½ finale.
Le vainqueur A/B reçoit le vainqueur C/D en finale.
Le double comptera 2 points de façon à ne pas avoir d'égalité